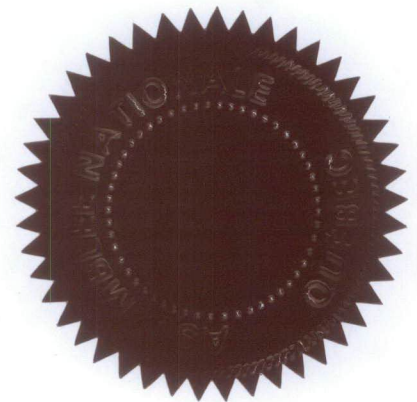




TRENTÉ-SEPTIÈME LÉGISLATURE - DEUXIÈME SESSION

Commission des affaires sociales

PROCÈS-VERBAL

Séance du 1^{er} novembre 2006

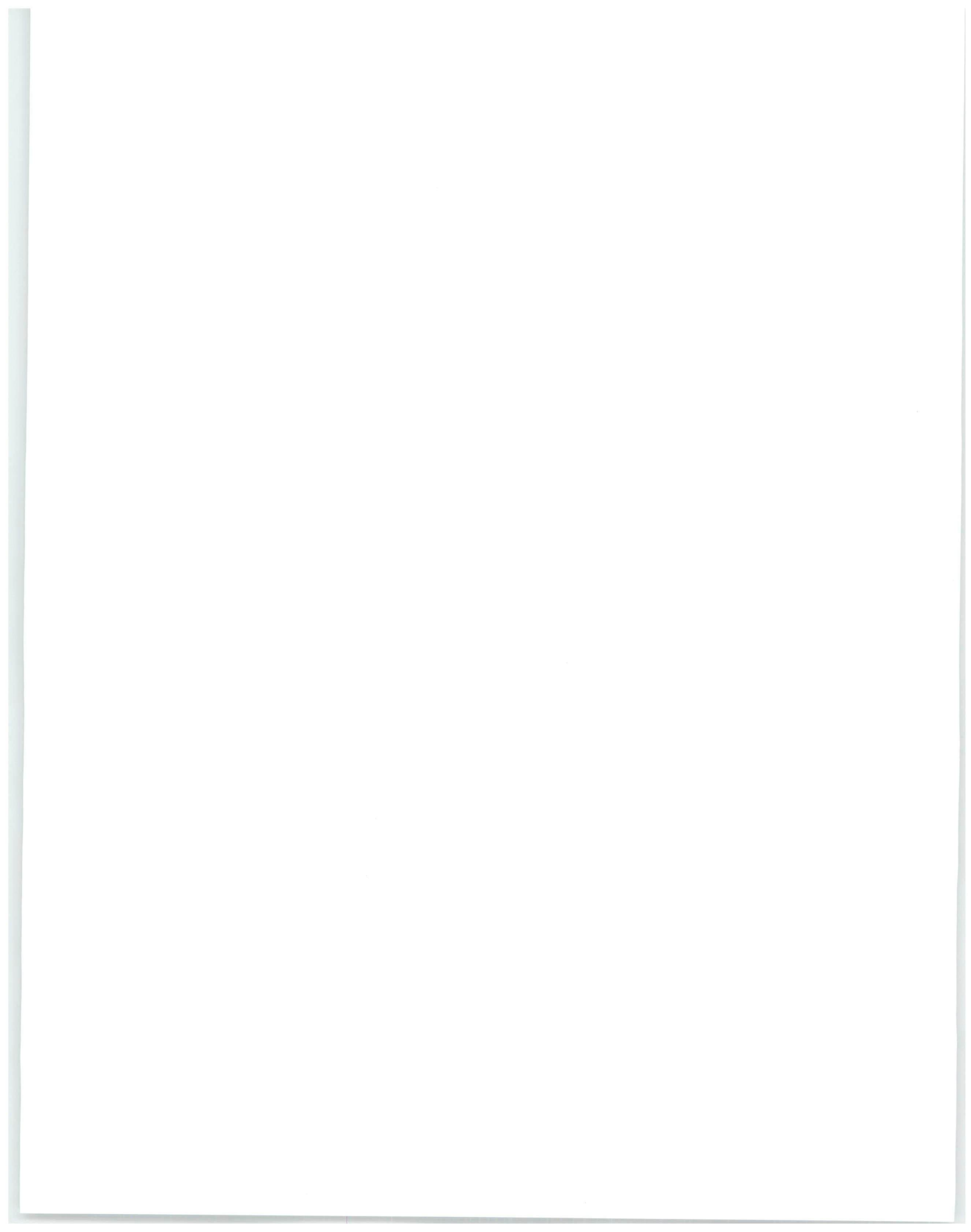
Audition de l'Institut national de santé publique du Québec dans le cadre de l'étude de ses états financiers et rapports annuels de gestion pour les exercices terminés les 31 mars 2004, 2005 et 2006, en application de la *Loi sur l'Institut national de santé publique du Québec* (L.R.Q., c. I-13.1.1, a. 26); de l'examen de ses orientations, ses activités et sa gestion, en application de l'article 294 du *Règlement de l'Assemblée nationale*; audition également de l'Institut sur les plans d'intervention gouvernementaux de protection de la santé publique contre le virus du Nil occidental, en application de la *Loi sur les laboratoires médicaux, la conservation des organes, des tissus, des gamètes et des embryons, les services ambulanciers et la disposition des cadavres* (L.R.Q., c. L-0.2, a. 24.5)

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU MERCREDI 1 ^{ER} NOVEMBRE 2006	1
ORGANISATION DES TRAVAUX.....	2
AUDITION.....	2
Institut national de santé publique du Québec.....	2

ANNEXE

- I. Ordre du jour
- II. Extrait du procès-verbal de la séance de travail du jeudi 15 juin 2006



PROCÈS-VERBAL

Commission des affaires sociales

Séance du mercredi 1^{er} novembre 2006

Mandat : Audition de l'Institut national de santé publique du Québec dans le cadre de l'étude de ses états financiers et rapports annuels de gestion pour les exercices terminés les 31 mars 2004, 2005 et 2006, en application de la *Loi sur l'Institut national de santé publique du Québec* (L.R.Q., c. I-13.1.1, a. 26); de l'examen de ses orientations, ses activités et sa gestion, en application de l'article 294 du *Règlement de l'Assemblée nationale*; audition également de l'Institut sur les plans d'intervention gouvernementaux de protection de la santé publique contre le virus du Nil occidental, en application de la *Loi sur les laboratoires médicaux, la conservation des organes, des tissus, des gamètes et des embryons, les services ambulanciers et la disposition des cadavres* (L.R.Q., c. L-0. 2, a. 24.5) (Décision de la Commission, le 15 juin 2006)

Membres présents :

M. Copeman (Notre-Dame-de-Grâce), président de la Commission

M. Auclair (Vimont)

Mme Charest (Rimouski), porte-parole de l'opposition officielle en matière de services sociaux

Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve), porte-parole de l'opposition officielle en matière de santé, en remplacement de Mme Champagne (Champlain)

Mme L'Écuyer (Pontiac)

M. Paquin (Saint-Jean)

M. Reid (Orford)

M. St-André (L'Assomption)

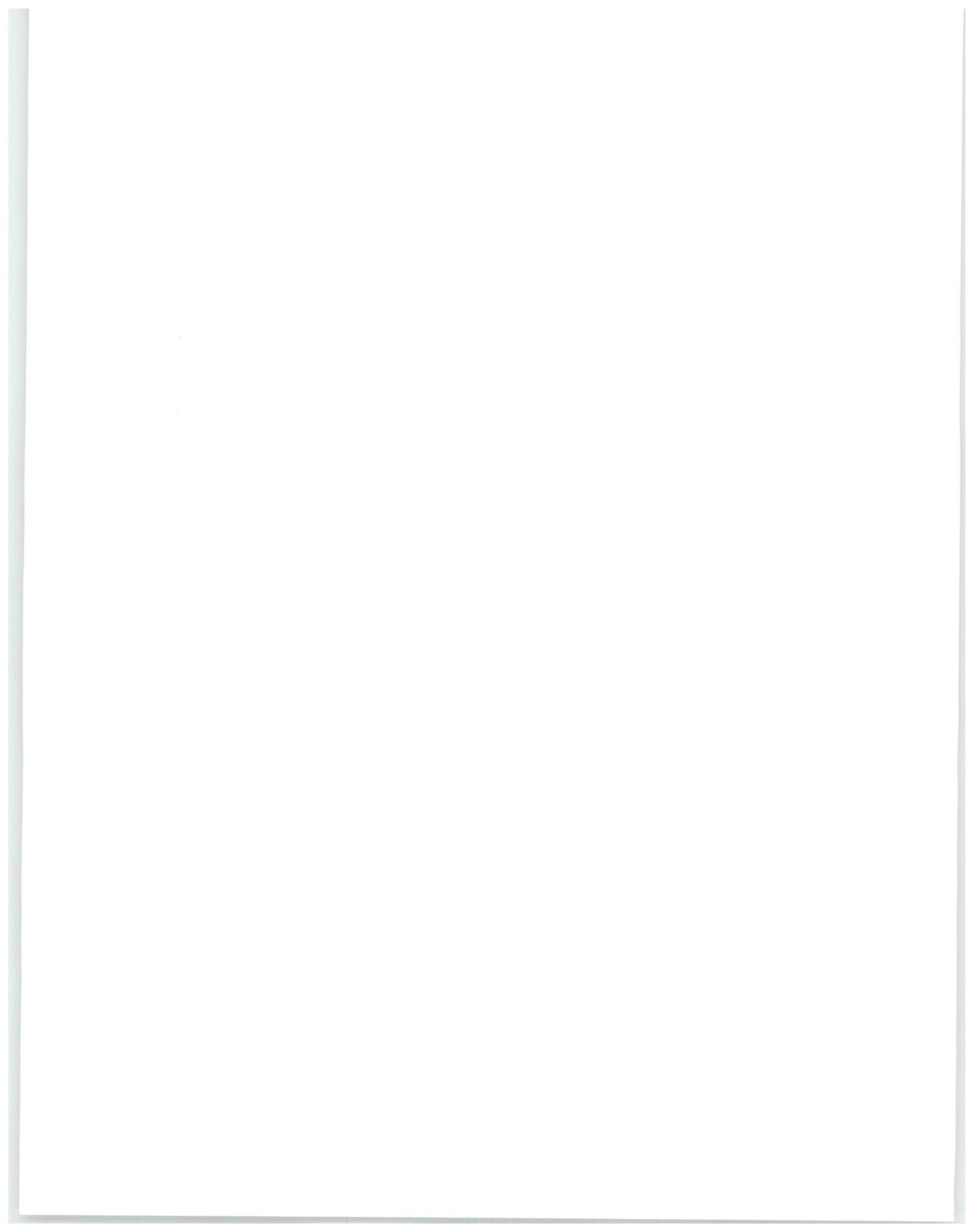
Témoins :

De l'Institut national de santé publique du Québec :

D^r Richard Massé, président-directeur général

M. Jean-Louis Coulombe, directeur des ressources financières et matérielles

D^r Marc Dionne, directeur scientifique de la Direction des risques biologiques, environnementaux et occupationnels



- M. Michel Couillard, Ph. D., coordonnateur scientifique au Laboratoire de santé publique du Québec
- D^r Réal Morin, directeur scientifique de la Direction développement des individus et des communautés

La Commission se réunit à 10 h 09 sous la présidence de M. Copeman (Notre-Dame-de-Grâce), président de la Commission.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission et de l'ordre du jour de la séance (annexe I).

Mme la secrétaire informe la Commission du remplacement.

Sur la proposition de M. le président, il est convenu de partager les temps de parole par bloc de 15 minutes par groupe parlementaire, questions et réponses incluses.

En ce qui a trait à l'ordre d'exécution de ce triple mandat, sur la proposition de M. le président, il est convenu que la Commission procède d'abord aux mandats d'imputabilité et de surveillance puis qu'elle réserve la fin de la séance aux échanges sur les plans d'intervention gouvernementaux de protection de la santé publique contre le virus du Nil occidental.

AUDITION

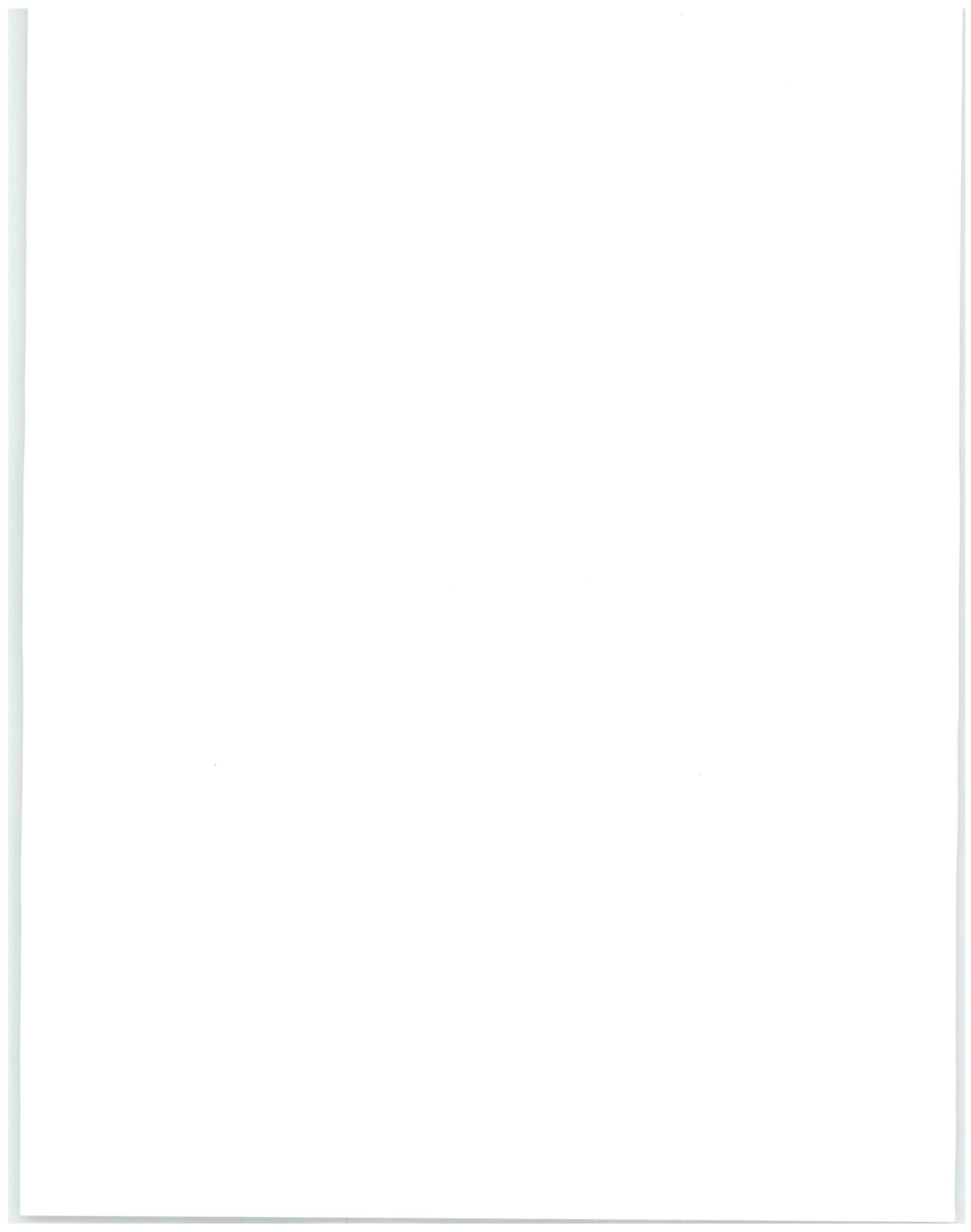
Institut national de santé publique du Québec

À 10 h 13, la Commission entend l'Institut national de santé publique du Québec.

D^r Massé fait une présentation.

M. Reid (Orford) remplace M. le président.

La présentation se poursuit.



Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'Institut.

M. Paquin (Saint-Jean) remplace M. le président.

La discussion se poursuit.

M. Copeman (Notre-Dame-de-Grâce) reprend ses fonctions à la présidence.


La discussion se poursuit.

À 12 h 30, la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,


Denise Lamontagne


Russell Copeman

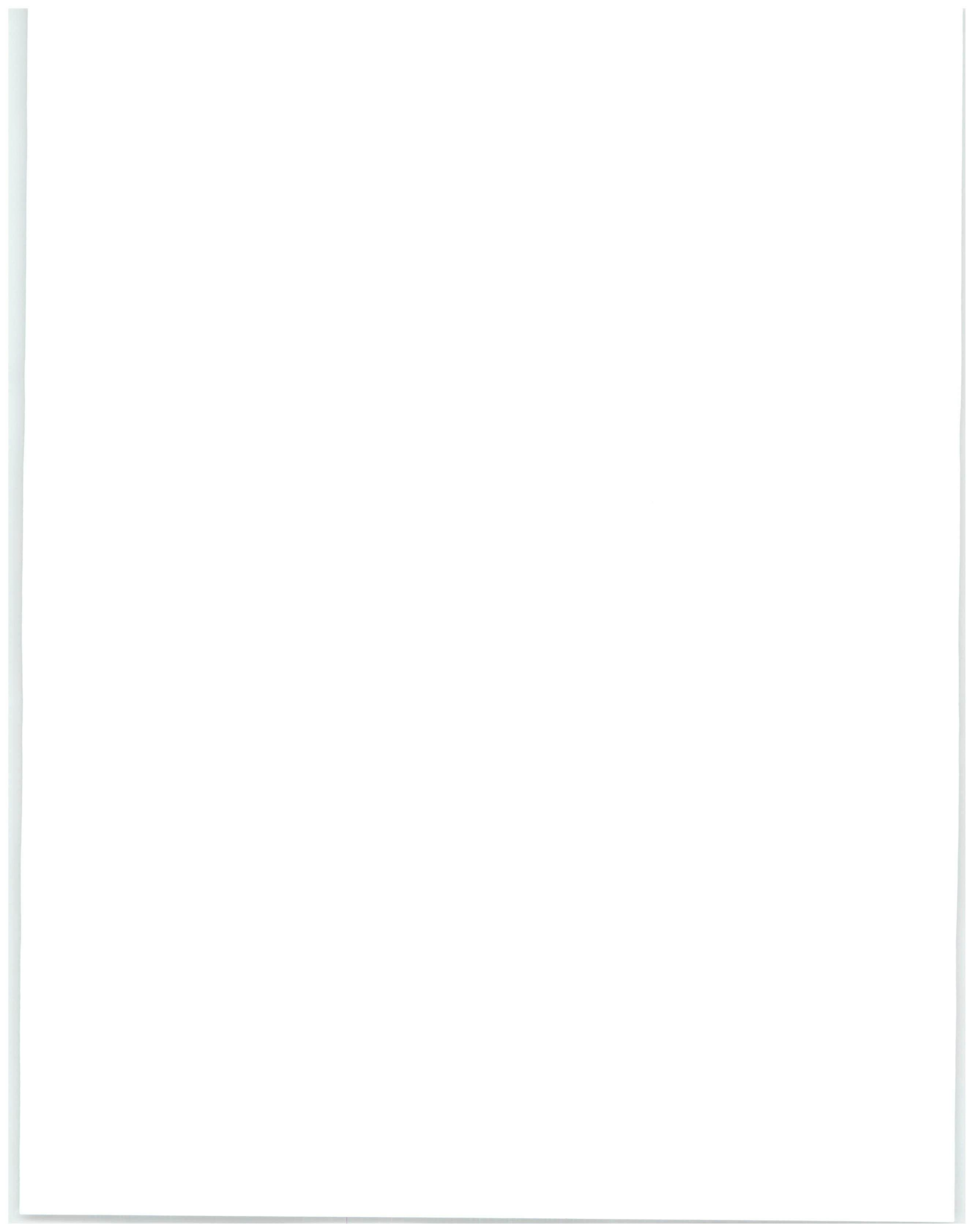
DL/jm

Québec, le 9 novembre 2006

10/10/20

ANNEXE I

Ordre du jour





COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES

Audition de l'Institut national de santé publique du Québec dans le cadre de l'étude de ses états financiers et rapports annuels de gestion pour les exercices terminés les 31 mars 2004, 2005 et 2006, en application de la *Loi sur l'Institut national de santé publique du Québec* (L.R.Q., c. I-13.1.1, a. 26); de l'examen de ses orientations, ses activités et sa gestion, en application de l'article 294 du *Règlement de l'Assemblée nationale*; audition également de l'Institut sur les plans d'intervention gouvernementaux de protection de la santé publique contre le virus du Nil occidental, en application de la *Loi sur les laboratoires médicaux, la conservation des organes, des tissus, des gamètes et des embryons, les services ambulanciers et la disposition des cadavres* (L.R.Q., c. L-0. 2, a. 24.5)

Séance du mercredi 1^{er} novembre 2006

Salle Louis-Joseph-Papineau

ORDRE DU JOUR

10 h 00

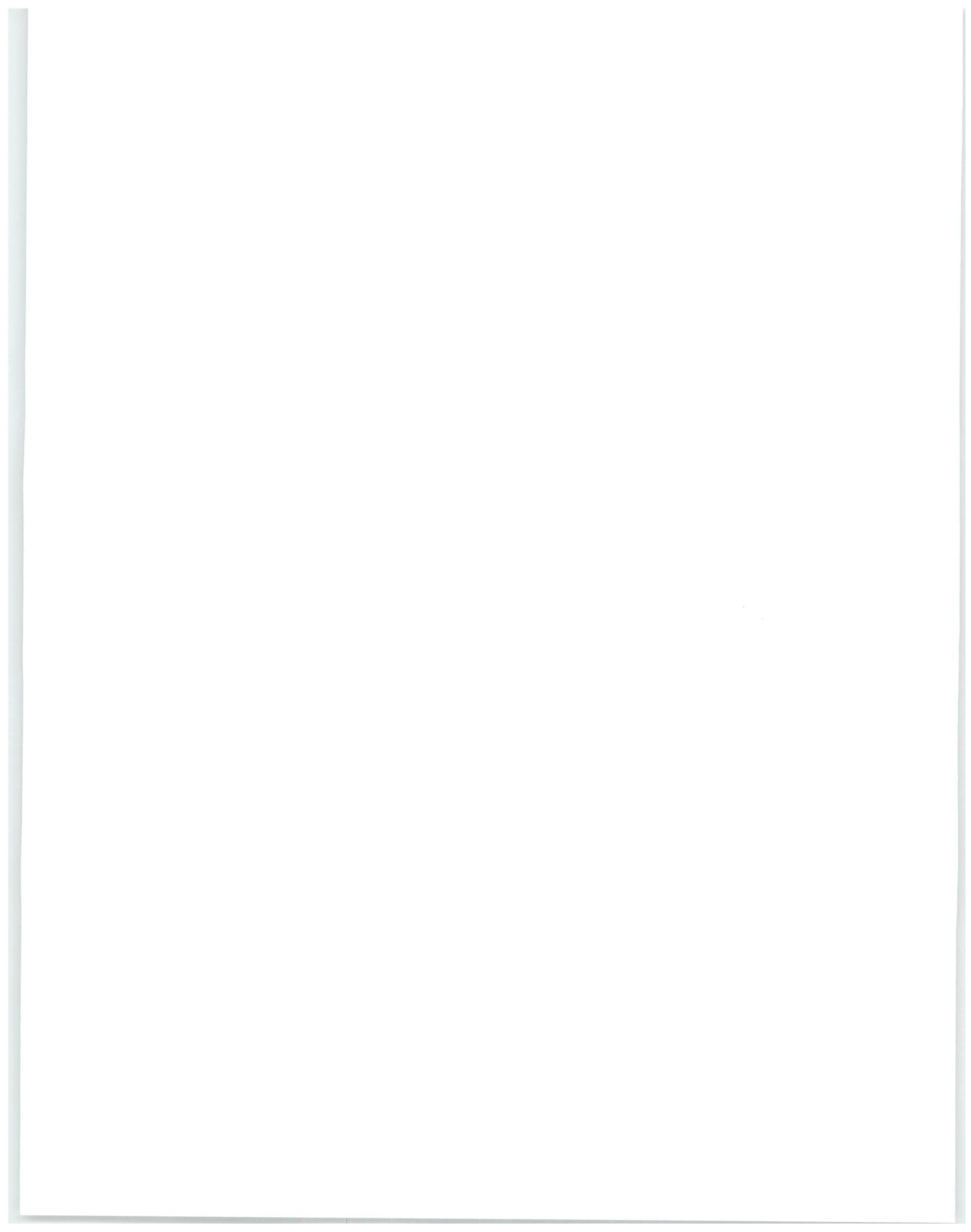
INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

Représenté par : D^r Richard Massé, président-directeur général
Mme Michèle Beaupré Bériau, secrétaire générale
et directrice des communications
M. Jean-Louis Coulombe, directeur des
ressources financières et matérielles
D^r Marc Dionne, directeur scientifique de la
Direction des risques biologiques,
environnementaux et occupationnels

12 h 30

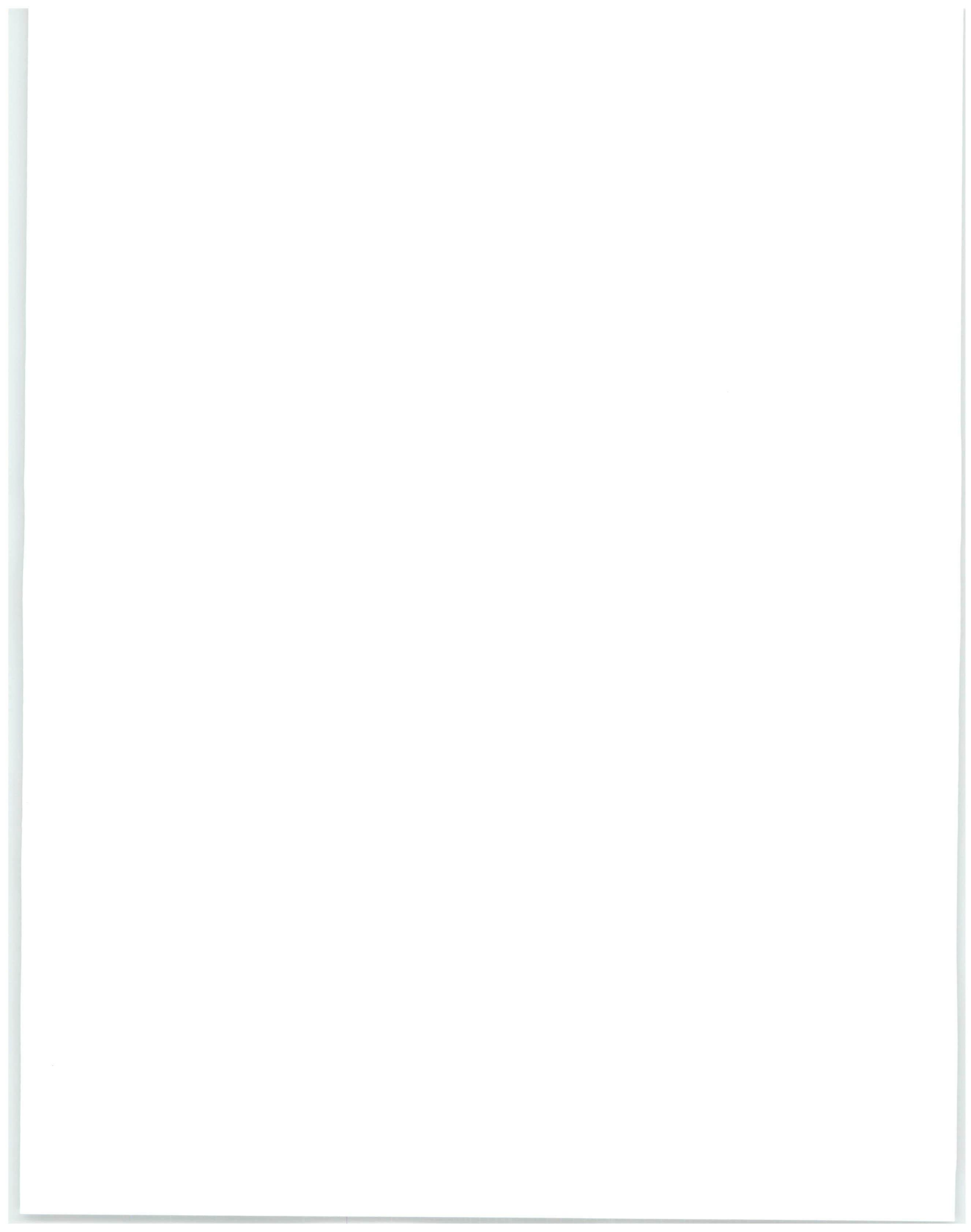
Ajournement

DL/jm



ANNEXE II

Extrait du procès-verbal de la séance
de travail du jeudi 15 juin 2006





TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE – DEUXIÈME SESSION

COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES

**Extrait du procès-verbal de la séance de travail
du jeudi 15 juin 2006**

[...]

- « 3. Examen des orientations, des activités et de la gestion d'un organisme public soumis au pouvoir de surveillance de la Commission. (art. 294 R.A.N.) et autres mandats statutaires

Sur la proposition de M. le président, il est convenu de reconduire les mandats que s'était donnés la Commission à sa séance de travail du 20 octobre 2005, mandats devenus caducs avec la prorogation de la première session de la présente législature, en mars 2006. Il s'agit de trois mandats qui ont été jumelés afin d'en permettre la réalisation lors d'une séance d'une durée de trois heures. Ce sont les mandats suivants :

- examen des orientations, des activités et de la gestion de l'Institut national de santé publique du Québec (a. 294 du règlement);
- examen des états financiers et du rapport d'activité de l'Institut national de santé publique du Québec en application de la *Loi sur l'Institut national de santé publique du Québec* (L.R.Q. c.I-13.1.1, a. 26); et
- audition de l'Institut national de santé publique du Québec sur les plans d'intervention gouvernementaux de protection de la santé publique contre le virus du Nil occidental en application de la *Loi sur les laboratoires médicaux, la conservation des organes, des tissus, des gamètes et des embryons, les services ambulanciers et la disposition des cadavres* (L.R.Q., c L-0.20, a. 24.5).

Il est de plus convenu de confier au comité directeur l'organisation de ces mandats. »

Extrait certifié conforme
Québec, le 1^{er} novembre 2006

Denise Lamontagne, avocate
Secrétaire de la Commission

